



FEDE FLASH

N° 144
JANVIER 2017

L'année 2016 a été fructueuse pour la protection de l'enfance et pour la reconnaissance de nos positions.

20 années d'engagement à faire valoir nos positions qui se concrétisent aujourd'hui dans les textes.

Nous formulons le vœu qu'en 2017 s'ouvre une époque nouvelle pour nos associations et leur donne les places qui leur reviennent auprès des Conseils Départementaux.

Nous souhaitons à chacun de nos responsables et à leurs proches de trouver l'énergie nécessaire tant sur le plan associatif que personnel pour relever les enjeux qui se présentent.

Bonne et heureuse année à tous.

Jean Marie MULLER
Président

**CONGRES de
MONTPELLIER les
4 et 5 Mars 2017**

L'équipe de l'ADEPAPE de l'Hérault prépare le congrès ; elle vient de vous envoyer les documents nécessaires à la réservation de votre accueil (hôtellerie et restauration) et la journée touristique, pour ceux qui peuvent y participer.

Merci de faciliter l'organisation en renvoyant au plus vite votre fiche d'inscription.

Thème du CONGRES

Les travaux se feront dans le contexte de l'évolution de la loi, de ses décrets d'application, de la place à tenir dans les instances qui nous sont ouvertes. La loi prend en compte de nombreuses demandes de notre mouvement et nous vous présenterons notre positionnement sur les nouveaux textes après leur validation par le CA de Janvier.

La table ronde aura pour thème « **Les ADEPAPE, actrices du soutien aux jeunes et de l'accompagnement à l'autonomie ; la mise en œuvre par la loi du 14 Mars 2016** »

L'ensemble des textes (la loi et ses 14 décrets) qui modifient profondément le Code de l'Action Sociale et des Familles, ainsi que nos rapports au dispositif, feront l'objet d'un document spécifique pour vous aider dans votre mission.

Il n'y a pas d'élections au CA cette année, cependant nous pouvons accueillir des candidats, en qualité de personnes ressources qui voudraient contribuer aux travaux de la Fédération avant 2018.

Le C.N.P.E. (Conseil National de la Protection De l'Enfance)

Le Conseil National de la Protection de l'Enfance a été installé le 12 Décembre par Laurence ROSSIGNOL, Ministre des Familles, de l'enfance et du droit des Femmes pour un mandat de 3 ans.

La Vice-Présidence a été confiée à Michèle CREOFF, soutien de longue date de notre mouvement.

Notre Fédération a obtenu deux sièges au sein de cette instance, l'un au titre de la Fédération, l'autre au titre de représentation d'une ADEPAPE. La représentation proposée devait tenir compte du principe de parité homme/femme. Le bureau a désigné :

- Au titre de la Fédération : Jean Marie MULLER, Président, suppléé par Claude LE MERRER, Secrétaire général.
- Au titre des ADEPAPE : Monique FERREIRA, Présidente de l'ADEPAPE du Puy de Dôme, vice-présidente de la FNADEPAPE, suppléée par Martine MANNEVILLE, Secrétaire générale de l'ADEPAPE de Meurthe et Moselle.

Toutes deux sont impliquées dans leurs fonctions respectives depuis plus de 20 ans et dans le travail quotidien de la Fédération.

A noter que le CNPE reprend les attributions du Conseil Supérieur de l'Adoption sous la forme d'une commission permanente de l'adoption.

Enquêtes au sein du réseau

Deux enquêtes vous ont été proposées :

La première (jointe au présent Fédé-Flash) prend la suite de celle réalisée en 2011 sur l'**état des ressources et subventions des associations départementales**. Elle porte sur les années 2010/2015. La forme est la même qu'il y a 5 ans. Nous comptons sur vous pour une participation active à cette collecte d'informations, en vue du rendez-vous programmé au second trimestre avec l'ADF (Assemblée des Départements de France) afin de plaider le principe de ressources suffisantes pour nos associations de la part des départements. Nous souhaitons un retour pour le 10/02/2017, pour établir la synthèse qui pourrait être présentée au congrès.

La seconde portera sur **des indicateurs d'activité 2016** qui nous sont demandés par le Ministère dans le cadre de notre subvention nationale et sur la lisibilité de l'action de notre réseau. Elle rassemblera des éléments simples qui vous serviront pour votre propre rapport d'activité à votre prochaine Assemblée Générale, concernant le rendu compte de l'activité 2016.

Elle vous sera envoyée début Février pour un retour au 15 Mars.

Mise en place d'un pôle ressource sur le handicap

La question de la santé et particulièrement celle du «handicap» qui touche les enfants et adolescents inscrits dans un parcours de Protection de l'Enfance est de plus en plus présente dans l'actualité des instances officielles, des services ASE et des Conseils de Famille. Le Défenseur des Droits Jacques TOUBON s'en est saisi et a produit un rapport remarqué en Novembre 2015.

Ce thème a été présenté lors de la dernière Conférence des Présidents et le Bureau Fédéral a décidé de la mise en place d'un pôle «handicap et parcours en protection de l'enfance» coordonné par Claude FELIX-WANTERSTEN, Vice-Président de la Fédération, compte tenu des fonctions qu'il a exercées lors de son parcours professionnel au sein de l'ASE et de la MDPH. Il fera équipe sur ce sujet avec Valérie HEROUART (Loiret) et Pierre MARIE (Var), administrateurs fédéraux.

Voici les coordonnées de ces référents :

Valérie HEROUARD : 02.38.62.34.04—e-mail : lenvolee45@wanadoo.fr

Pierre MARIE : 04.94.31.60.31—09.75.91.83.28—e-mail : contact@adepape83.com

Claude FELIX-WANTERSTEN : 06.79.64.66.25—e-mail : claude.felix-wantersten@orange.fr

Conformité ADEPAPE/ FEDERATION

Un nombre trop important d'associations : 30 sur 66, ne sont pas allées au terme de la démarche et cela pose un problème au sein du réseau au regard de la Fédération et de tous les membres qui se sont prêtés à la démarche.

Les prochaines échéances électorales peuvent installer au pouvoir ceux qui ont contesté notre existence dans les débats au Sénat et à l'Assemblée Nationale. L'enjeu est d'importance si nous voulons avoir une vision crédible de notre réseau au moment où nous sommes reconnus dans toutes les instances par voie de décrets.

JOURNAL des ACTEURS SOCIAUX

A la suite de difficultés avec la ligne rédactionnelle du Journal des Acteurs Sociaux, nos publications sont momentanément suspendues.

Nous le regrettons et travaillons à un accord qui nous permette une nouvelle diffusion mensuelle qui nous semble nécessaire pour la poursuite de notre travail d'influence auprès des administrations départementales et des acteurs sociaux.

INITIATIVES LOCALES

Une mention particulière aux initiatives des ADEPAPE de la Vendée et du Var qui ont organisé, avec le soutien de leur département, une journée d'études sur le thème de la Loi de Mars 2016 et de la place de nos associations.

La Fédération était invitée et a été présente par la participation de son secrétaire général Claude LE MERRER dans le Var et par le Président Jean Marie MULLER en Vendée.

Félicitations à ces deux associations.

A signaler également :

- Le travail partenarial engagé par le Président de l'ADEPAPE des Deux Sèvres Michel EJNER, avec un réseau de MECS pour un soutien actif aux jeunes adultes.
- L'implication du Président de l'ADEPAPE de l'Aisne, Jean Luc LIENARD qui, à la demande du Conseil Départemental de la Somme, a répondu favorablement pour apporter son soutien.

CALENDRIER

09/01/2017 : Journée d'échanges sur la loi au Ministère : Claude LE MERRER—Monique FERREIRA et Roland WILLOCCQ

18/01/2017 Haut Conseil du Travail Social : Jean Marie MULLER

19/01/2017 Journée au Ministère : débat sur les besoins fondamentaux des enfants suite à la Conférence de consensus : Jean Marie MULLER et délégation à constituer

01/02/2017 Première réunion plénière du CNPE : Jean Marie MULLER—Monique FERREIRA

01/02/2017 Réunion plénière du CNAOP : Roland WILLOCCQ

15/02/2017 Journée au Ministère : débat « mise en œuvre de l'action 35 de la feuille de route sur le thème visant à valoriser le statut de pupille de l'état : Jean Marie MULLER et délégation à constituer

